

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Procès-Verbal de réunion du Conseil d'Administration du 8 janvier 2019
2019ko urtarrilaren 8ko Administrazio Kontseiluko bilkura agiria

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le **8 janvier 2019 à 19h30** sous la présidence de **M. Roger GAMOY**, Président du C.C.A.S.

2019ko urtarrilaren 8an, arratseko 7:30tan, Itsasuko L.S.H.Zentroko Administrazio Kontseilua bildu da L.S.H.Zentroko lehendakaria den Roger GAMOY jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - *Hor zirenak* : **MM./Mmes GAMOY (Président) - MACHICOTE-POEYDESSUS (Vice-Présidente) - BIDEGARAY - BORTHURY - CACHENAUT - CATELIN-LARRE - HIRIBARNE - INDART - ITURBURUA - LACO** *Jaun Andereak*

Absents excusés - *Barkatuak* : **Mmes DUCASSOU - FORT - SETOAIN** *Andereak*

Pouvoir - *Ahalordea* : /

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : **Mme ITURBURUA** *Anderea*

1- Désignation du secrétaire de séance
Idazkariaren izendatzea

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité des présents Mme **ITURBURUA** en qualité de secrétaire de séance.

2- Approbation du précédent procès-verbal de réunion (10/10/2018)
(2018/10/10a) Aitzineko bilkura agiriaren onspena

Bernadette BORTHURY indique avoir des remarques à formuler ; ces dernières ne remettant pas en cause l'approbation du procès-verbal.

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

Bernadette BORTHURY reprend la parole et fait part de ses observations :

- le scooter du CCAS peut désormais être mis à la disposition de tous les Itsasuar, l'information figure sur le site internet dans le menu "Social", rubrique "les jeunes". Ne pourrait-on pas également l'insérer dans la rubrique "le CCAS" ? – **Le Conseil d'Administration valide.**
- A t-on plus d'éléments sur creation d'un ALSH à ITXASSOU ? – **Ce point sera abordé en cours de réunion.**
- elle revient sur son intervention lors de la dernière séance à la question 6-2 (aide alimentaire) pour clarifier ses propos : il n'y a pas de délai d'instruction, l'accord pour la délivrance d'un panier-repas est donné par l'assistante sociale pendant le rendez-vous même. On ne peut pas parler de carence mais comme les distributions se déroulent tous les 15 jours, les bénéficiaires doivent parfois attendre.
- Collectif Solidarité Migrants : est-ce que leur demande de rendez-vous a été honorée ? Elle ajoute être bien consciente que le mois d'octobre n'était pas une période favorable pour Monsieur le Maire mais souhaite simplement lui rappeler ce dossier.
- Transport à la demande : elle rappelle que ce point doit également être abordé avec Mme LAFUSTE du Pôle Territorial Errobi (CAPB).

3- Préparation du banquet des aînés du jeudi 07 février 2019 **2019ko otsailaren 9ko ostegunarekin adinduen bazkariaren antolajeta**

Le déjeuner offert par le C.C.A.S aux Itsasuar de 65 ans et plus se déroulera jeudi 7 février 2019, salle Sanoki. Le service est assuré par les membres du C.C.A.S et du Conseil Municipal.

Le Conseil d'Administration procède au choix du menu d'après les propositions du traiteur (au prix de 19,82€ HT / 21,80 € TTC) et selon les menus servis depuis 2002 :

- Soupe de poissons **ou** velouté de potiron ;
- Filet de bar sauce homardine **ou** pavé de merlu sauce citron **ou** truite de banca à l'armoricaine ;
- Ballotine de volaille aux cèpes **ou** filet de canette rôti aux poires **ou** cailles farcies ;
- Gratin dauphinois **ou** piquillos duxelle champignons et flan courgettes **ou** flan de légumes du sud ;
- Pain, fromage et confiture ;
- Choco caramel (biscuit amande, praliné feuilleté, mousse chocolat/caramel) **ou** Dôme passion (mousse passion, mousse chocolat blanc et sablé croquant).

Pour rappel :

- *en 2017, 123 repas facturés à 19,82 € H.T / 21,80 € TTC (soupe, entrée, plat, fromage, confiture, dessert, pain - vin et café non compris) ;*
- *en 2018, 133 repas facturés à 16,82 € H.T / 18,50 € TTC (soupe, entrée, garniture - hors fourniture chevreuil – fromage, confiture, dessert, pain – vin et café non compris).*

Il est décidé que le choix se portera sur le menu suivant :

- **Velouté de potiron ;**
- **Truite de Banca à l'armoricaine ;**
- **Filet de canette rôti aux poires ;**
- **Piquillos duxelle champignons et flan courgettes ;**
- **Pain, fromage et confiture ;**
- **Choco caramel.**

Organisation de la journée :

- recensement des personnes présentes pour l'installation de la salle et la mise en place du couvert le mercredi 06/02/2019 à 18h30 (présence de Suzanne SETOAIN, Marie-Hélène ITURBURUA, Françoise CATELIN-LARRE, Denise MACHICOTE-POEYDESSUS, Mattin INDART, Denise HIRIBARNE) ;
- commandes à effectuer : un point sera fait sur les achats à effectuer (vins, sucre, café spécial percolateur, nappes et serviettes). Denise HIRIBARNE se propose de s'occuper des commandes.

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal recevront prochainement un message dans lequel ils seront invités à faire connaître leurs disponibilités pour leur participation au service – RDV à 11h - (Christine FORT et Suzanne SETOAIN ayant déjà fait part de leur présence). Les inscriptions seront closes le samedi 02 février 2019 (un message à l'association IDEKIA a été transmis en ce sens le 04/01/2019).

Christine FORT, dans un courriel du 31/12/2018, a demandé si les enfants des écoles seraient présents comme il y a deux ans car elle a trouvé cette animation très sympathique.

Bernadette BORTHURY demande si les trois écoles étaient présentes.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS lui répond qu'il ne s'agissait que de l'école publique et que c'était une initiative propre à l'établissement. Dans la mesure où pareille animation n'a pas été proposée cette année, il apparaît délicat de les solliciter.

4- Bilan distribution colis de Noël 2018 **2018ko Eguberriko saskien banaketaren bilana**

118 colis ont été distribués (prix moyen du colis s'élevant à 27,30 € hors emballage) :

- domicile : 57 femmes, 24 hommes, 14 couples = 95 ;
- EHPAD / hospitalisés : 17 femmes, 5 hommes, 1 couple = 23 (dont 4 colis « bien-être »).

Concernant les biscuits, le prestataire a proposé, dans son devis, plusieurs variétés de produits et le choix s'est porté vers des biscuits à la cuillère à un prix légèrement plus élevé que les sablés type « basque ».

Les colis dits « bien-être » offerts aux résidents en EHPAD ne pouvant consommer de produits alimentaires étaient composés de :

- pour les femmes : un flacon d'eau de cologne et un gel douche 400 ml ;
- pour l'homme : un baume après-rasage et un gel douche 200 ml.

Pour ce qui est de l'augmentation du coût du colis, les articles dont le prix a subi une augmentation sont donc les biscuits mais aussi les confitures et les kirs (pas de devis écrit réceptionné). Le coût moyen est aussi variable chaque année en fonction du nombre de colis à domicile et en établissement mais aussi du nombre de personnes seules et de couples.

Plusieurs personnes ont adressé leurs remerciements au secrétariat de la mairie.

Pour ce qui est de la préparation des colis, elle était initialement prévue le vendredi 21/12/2018 mais dans la mesure où il se tenait une réunion du conseil municipal le jeudi 20/12, il a été décidé à la dernière minute d'avancer la préparation des colis au jeudi après-midi afin que les conseillers municipaux puissent les retirer le soir même, ce qui a d'ailleurs été fait pour la plupart. Un courriel a été transmis aux membres du CCAS pour les informer de l'annulation du rendez-vous du 21.

Christine FORT, dans son courriel du 31/12/2018, indique que la date de cette préparation était peut-être trop tardive.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS approuve et indique que les colis seront confectionnés plus tôt en décembre prochain.

5- Bilan des activités de loisirs Aisialdi jardueren bilanak

Octobre 2018

- o Programmation de 2 activités :
 - **Du 23 au 25/10/2018 : Stage de cirque avec le clown Bigoudi (en partenariat avec l'association Karaban'art de Cambo) - 7 enfants** regroupant les deux tranches d'âge et répartis sur un seul créneau horaire.
 - **30/10/2018 – Atelier de sophrologie ludique avec Mayi Gastambide – 3 enfants inscrits.** Activité annulée car minimum d'inscriptions fixé à 5.
- o Encadrement : pas d'encadrement CCAS
- o Transport : le stage s'étant déroulé à Cambo-les-Bains (siège de Karaban'art), les familles ont assuré le transport.
- o Dépenses : 280 € / Recettes (règlement familles) : 148 € / **A la charge du CCAS : 132 €.**

Noël 2018

- o Programmation d'une activité :
 - **Du 02 au 04/01/2019 : Stage de cirque avec le clown Bigoudi (en partenariat avec l'association Karaban'art de Cambo) - 8 enfants** regroupant les deux tranches d'âge et répartis sur un seul créneau horaire.
- o Encadrement : pas d'encadrement CCAS
- o Transport : pas de bus – Etage Sanoki

- Dépenses : 320 € / Recettes (règlement familles) : 172 € / **A la charge du CCAS : 148 €.**

Christine FORT, dans son courriel du 31/12/2018, indique que la commission « activités de loisirs » ne s'est pas réunie ni en octobre ni en décembre.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS répond que le budget était serré et le temps de préparation très juste, du moins en octobre ; la programmation d'activités n'était pas du tout assurée. C'est quand elle a vu, par hasard, l'affichage d'une publicité sur Cambo-les-Bains indiquant que Karaban'art organisait un stage de cirque, que l'idée d'un partenariat lui est venue.

Karaban'art a très bien accueilli cette proposition et sa mise en œuvre s'est très vite enchaînée.

Pour la période de Noël, l'association Karaban'art elle-même a pris l'attache du CCAS pour réitérer l'expérience cette fois-ci sur Itxassou.

Ce partenariat a permis de réaliser des activités à des coûts moindres (pas de frais d'encadrement ni de transport), d'assurer une publicité supplémentaire à Karaban'art et de permettre aux familles de ne régler que la moitié du prix du stage (l'autre étant prise en charge par le CCAS).

D'un point de vue général, Denise HIRIBARNE remarque qu'il y a peu d'enfants inscrits et que le CCAS devrait peut-être axer une priorité sur les activités d'été qui remportent un vif succès.

Concernant le projet d'ALSH, Denise MACHICOTE-POEYDESSUS indique que lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires, un point sera fait sur la fréquentation des trois structures d'accueil existantes pour l'année 2018 et avance qu'une enquête pourrait être réalisée auprès des familles. Françoise CATELIN-LARRE confirme que certains parents sont demandeurs.

Bernadette BORTHURY ajoute que si création ALSH il y a, il y aura probablement plus d'enfants qu'actuellement rassemblés sur les trois centres.

Denise HIRIBARNE pense que ce projet peut-être lié à celui de la salle polyvalente.

Denise MACHICOTE-POEYDESSUS affirme que sa gestion reste à définir (associative, communale) et qu'une étude des besoins s'avèrera nécessaire.

6- Questions diverses

Galdera orotarik

- **Croix Rouge de Cambo-les-Bains** : Denise MACHICOTE-POEYDESSUS a pris contact avec Mme NOBLIA, responsable, pour lui proposer une rencontre avec le Conseil d'Administration et a perçu que cette dernière préférerait répondre aux questions de fonctionnement par téléphone. C'est ainsi que :
 - la Banque Alimentaire de BAYONNE collecte les denrées ;
 - un véhicule communal de CAMBO-LES-BAINS va les chercher sur BAYONNE ;
 - la Croix Rouge distribue ces denrées le jeudi tous les quinze jours (la Croix Rouge paie entre 600 et 800 € / trimestre – tarif au poids) ;
 - les bénéficiaires sont désignés par l'assistante sociale au moyen de la constitution d'un dossier et se présentent munis d'un justificatif (décision accordée pour trois mois) ;
 - **au 3^{ème} trimestre 2018, la Croix Rouge a distribué 236 colis en 7 distributions** (du 5 juillet au 27 septembre) ;
 - concernant ITXASSOU, **12 foyers sont inscrits représentant 53 personnes (dont 14 non-issues de la communauté des gens du voyage** – ce chiffre est identique à celui de LOUHOSOA) ;
 - **Au total sur l'année 2018** :
 - la Croix Rouge a distribué **37,73 tonnes** de denrées provenant à 56% de la collecte de la Banque Alimentaire, à 33% de l'Etat/UE, à 9% de l'achat de produits localement, à 2% de dons ;
 - la répartition de la distribution par commune est la suivante : 56,1% (Cambo-les-Bains, **28,8% (Itxassou)**, 10,6% (Espelette), 4,9% (Louhossoa) ;

Bernadette BORTHURY ajoute qu'il faut aussi compter avec l'activité de la vesti-boutique.

- **Collège Errobi de Cambo-les-Bains** : s'agissant des aides financières qui pourraient être attribuées pour financer les séjours linguistiques scolaires, Denise MACHICOTE-POEYDESSUS indique qu'elle est entrée en contact avec le Directeur, lequel lui a indiqué que chaque année, au terme du 1^{er} trimestre, une étude précise est réalisée afin d'identifier les enfants qui éprouveraient de réels besoins d'aides financières. Les données issues de ce travail seront communiquées au CCAS début 2019.
- **Banque Alimentaire – Collecte nationale des 30 novembre et 1^{er} décembre 2018** : des sacs en plastique ainsi qu'un coupon d'information ont été distribués dans chacune des trois écoles afin d'inviter les familles à déposer des denrées alimentaires au secrétariat de la mairie ou auprès des Grandes et Moyennes Surfaces.
- **Haize Hegoa Elkartea** : depuis la dernière séance du Conseil d'Administration, 4 courriers déposés par l'association ont été transmis aux membres du C.A. Il est fait lecture du dernier courrier du 23/10/2018 indiquant qu'une famille de réfugiés albanais (père et fille) est hébergée sur ITXASSOU depuis le 22/10. La jeune fille est scolarisée au lycée Paul Bert de BAYONNE et prépare un Bac Pro d'agent polyvalent de restauration. Ces deux personnes seront hébergées dans un 1^{er} temps jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019.

Bernadette BORTHURY indique que finalement, cette famille est repartie en ALBANIE avant Noël.

Marie-Hélène ITURBURUA demande si c'était par souhait ou par obligation.

Bernadette BORTHURY répond qu'il s'agissait un peu des deux ; aucune régularisation n'apparaissant possible.

- **Elections de domicile** : les bénéficiaires des deux dernières autorisations en date du 20/09/2018 ont signalé par téléphone au CCAS qu'ils souhaitaient résilier leur domiciliation. En effet, ils ont dû quitter la région pour faute d'emploi pérenne. Le secrétariat est dans l'attente d'un courrier officiel avant de leur adresser une résiliation officielle.
Denise MACHICOTE-POEYDESSUS affirme que le CCAS peut résilier la domiciliation avant l'échéance si les bénéficiaires ne se sont pas présentés au secrétariat depuis plus de trois mois et dans les situations présentes, c'est bientôt le cas. Le CCAS va donc leur adresser une notification de résiliation.

- **Secours Catholique – Antenne d'ESPELETTE** : un membre de l'équipe d'ESPELETTE a déposé deux informations concernant les actions entreprises. La 1^{ère} concerne la boutique solidaire ouverte à tous les mercredis et samedis et proposant des vêtements d'enfants principalement et du matériel de puériculture. D'autre part, à la demande, des rencontres sont organisées dans les locaux d'ESPELETTE une après-midi par semaine sans thématique spéciale. Certaines personnes souhaitent être écoutées, partager un moment autour d'un goûter, obtenir de l'entraide...

Bernadette BORTHURY pense que cette information pourrait être affichée à l'intérieur de la mairie.

- **Comité de pilotage du Bilgune d'USTARITZ (association UDA LEKU)** : le compte-rendu de réunion du 20/11/2018 est disponible auprès du secrétariat du CCAS. L'objectif était de faire le bilan de la 1^{ère} année d'ouverture du nouvel ALSH d'USTARITZ et de définir les axes de travail des prochains mois. Sur 127 enfants inscrits, 12 provenaient d'ITXASSOU. Leur fréquentation correspond à 8,77% des journées/enfant.

- **Remerciements** : la personne qui a bénéficié, suite à la séance du 10/10/2018, d'une aide financière pour l'achat d'un fauteuil roulant électrique a déposé en mairie une orchidée qui a été installée sur les comptoirs d'accueil.

En fin de séance, il est indiqué que le secrétariat du CCAS a été destinataire ce jour d'un courriel du CIAPA (Comité Départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie) proposant la mise en œuvre de l'atelier « Voitur'âge » ou tout autre action présente sur un prospectus joint. Il est décidé que ce message soit transféré aux membres du Conseil d'Administration.

Pour conclure, la réunion de la commission de travail « activités de loisirs » est fixée au jeudi 17/01/2019 à 19h30.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à **20h30**

*Gai-zerrenda bururatua dugunez, bilkura arratseko **20:30tan** gelditu da.*